

Résolution du PSV sur la formation en soins infirmiers en Suisse, adoptée le 28 juin 2008 à l'AD du PS Suisse à Fribourg

Le système de santé suisse bénéficie d'une infrastructure technique de haut niveau. Il doit répondre à des besoins de santé de la population qui vont croissants, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Le vieillissement de la population, les traitements des polyopathologies et des maladies chroniques, les problèmes de santé mentale, les effets de la précarité sociale sur la santé des populations vulnérables induisent de la complexité qui nécessite des compétences de haut niveau pour les professionnel-le-s de la santé.

Actuellement, pour l'ensemble de la Suisse romande, les infirmières et infirmiers bénéficient d'une formation dispensée par les HES selon le système de Bologne (titre Bachelor). Il existe deux voies pour accéder à cette formation HES, d'une part la voie gymnasiale (maturité académique ou diplôme de culture générale plus une année de stage pratique), d'autre part l'apprentissage (CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire) avec maturité professionnelle.

Par ailleurs, les infirmières et les infirmiers sont dans l'attente de l'ouverture d'un programme post Bachelor au niveau Master. Ce programme, exigeant, est nécessaire au développement des savoirs et à l'acquisition des compétences pour la pratique comme pour l'enseignement des soins infirmiers, pour la gestion des structures de soins et pour le développement de la recherche.

En Suisse allemande, la formation des infirmières et infirmiers en Ecole supérieure (titre diplôme) prédomine, ses promoteurs mettent en avant le manque de jeunes formés à un niveau maturité. Seule la promotion des voies maturité professionnelle ou académique permettra à l'ensemble de la Suisse cette évolution vers la formation en Haute Ecole, pratiquée dans toute l'Europe, mis à part la zone germanophone.

Aujourd'hui, l'OFFT a suspendu son accord à la création d'un Master à Lausanne, ne souhaite pas la généralisation de la formation au niveau HES et pourrait remettre en cause le modèle romand de formation à ce seul niveau, alors que les HES romandes en soins infirmiers sont pleines et que le manque de personnel infirmier est chronique dans tous les secteurs de soins. Ces menaces ignorent les liens prouvés entre le niveau de formation et la qualité des soins. Elles sont motivées par des volontés d'économie, visant une profession essentiellement féminine.

Le système de santé a besoin d'infirmières et d'infirmiers formé-e-s au niveau Bachelor et de formation subséquente de niveau Master. Il faut en outre favoriser l'accès à ces formations pour les assistant-e-s en soins et santé communautaire en développant la maturité professionnelle.

Résolution

Le PS Suisse soutient un système de formation permettant le développement de plans de carrière allant de l'apprentissage au Master pour les professions soignantes. En conséquence, il

- reconnaît les chemins actuels différents que Suisse alémanique, Suisse romande et Suisse italienne ont pris pour la formation des infirmières et des infirmiers ;
- défend la formation en soins infirmiers au seul niveau HES en Suisse romande ;
- soutient toute évolution qui conduira à terme à ce niveau de formation unique dans le reste de la Suisse ;
- soutient la mise en place, dans un délai bref, du Master en sciences infirmières à Lausanne ;
- soutient le développement de la maturité professionnelle pour les assistant-e-s en soins et santé communautaire.